<u>République Algérienne Démocratique et Populaire</u> <u>Ministère de la Jeunesse et des Sports</u>

<u>Direction de la Jeunesse et des Sports</u>

<u>Wilaya de Bordj Bou Arréridj</u>

N° Fiscal: 099034015037038

MISE EN DEMEURE N02

Projet: REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DE 13 STADES COMMUNAUX

<u>Lot N°04</u> : revêtement en gazon synthétique du stade communal de El Main <u>Lot N°05</u> : revêtement en gazon synthétique du stade communal de Tefreg

- **Vu** le Rapport du BET

- Vu la mise en demeure n°01 notifié le : 11/06/2025.

- **Vu** la visite du chantier le : 18/10/2025

Vu le retard considérable et la cadence faible dans l'avancement des travaux pour la réception du projet mentionné ci-dessus, le ETP BEN BECHI ABDELHAMIDE est mise en demeure pour la dernière fois de renforcer le chantier par les approvisionnements en moyens humains et matériels nécessaires et achever les travaux afin d'honorer ses engagements contractuels, faute de quoi la direction de la jeunesse et des sports procèdera a l'application des mesures coercitives prévues par le réglementation en vigueur le décret présidentiel N°: 15/247 du: 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics notamment la résiliations aux tords exclusifs du titulaire du marché.